

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 18 mars 2025, le député de Pontiac inscrivait une question au feuilleton demandant au ministre de la Santé de partager le plan développé et exécuté par l'équipe des ressources humaines de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR) pendant l'année écoulée afin d'empêcher toute interruption de service.

Avec les leviers à sa disposition, dans la dernière année, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL) a mis en place des mesures pour améliorer la situation de l'urgence de HMR. D'abord, les raisons des départs d'infirmières sont maintenant systématiquement documentées. Pour l'urgence et les unités d'hospitalisation de l'HMR, les trois principales causes de départ sont identifiées :

- La charge clinique;
- L'horaire de travail, incluant la pression pour le temps supplémentaire;
- La fréquence du temps supplémentaire obligatoire.

En cohérence avec ces constats, les principales actions réalisées par l'établissement se sont concentrées au niveau de l'organisation clinique, tant dans la communauté qu'à l'hôpital.

Au-delà de ces actions, depuis 2019, plusieurs démarches organisationnelles et multi-directions ont été initiées au fil des ans pour améliorer la disponibilité des ressources humaines à la hauteur des besoins, améliorer les conditions de pratique, notamment par la révision des rôles et des responsabilités, l'intégration des infirmières auxiliaires, l'ajout d'agents administratifs et la gestion des horaires qui a été optimisée avec la promotion des postes en rotation et des horaires de 12 heures. Le bien-être des employés a également été amélioré par la création de nouvelles salles de repos et des activités de reconnaissance.

... 2

Tous ces efforts ont été faits pour fluidifier les urgences, notamment par la réorientation des clientèles et le développement d'un accès rapide ambulatoire.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

p. j. 1

N/Réf. : 25-MS-01248